



HAL
open science

De l'archive au roman : raconter l'histoire, les histoires de l'immigration contractuelle

Monique Milia-Marie-Luce, Judith Misrahi-Barak, Ahmed Mulla

► To cite this version:

Monique Milia-Marie-Luce, Judith Misrahi-Barak, Ahmed Mulla. De l'archive au roman : raconter l'histoire, les histoires de l'immigration contractuelle. Virginie Chaillou-Atrous et Françoise Le Jeune. L'engagisme dans les colonies européennes - Résistances et mémoires (XIX^e-XXI^e), Presses universitaires de Rennes, 2023, Enquêtes et documents, 9 782753589865. hal-03959283

HAL Id: hal-03959283

<https://hal.science/hal-03959283>

Submitted on 26 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'archive au roman : raconter l'histoire, les histoires de l'immigration contractuelle

Monique Milia-Marie-Luce, Judith Misrahi-Barak et Ahmed Mulla

Cet article à plusieurs voix témoigne des échanges entre deux chercheurs en études anglophones, spécialistes de littérature caribéenne, et une historienne menant des études sur les migrations antillaises contemporaines. Il fait suite à un dialogue dans le cadre du programme DIASCOM. Outre les écarts mesurés qui existent entre le monde anglophone et le monde francophone au sujet de la connaissance de l'immigration contractuelle, liés notamment à la place de l'histoire coloniale, l'importance numérique des descendants d'immigrants au sein de la population totale (et la reconnaissance institutionnelle d'une journée qui rappellerait l'arrivée des engagés), nos discussions ont porté sur l'usage de l'histoire et de la fiction, pour rendre compte de cette période. Il ne s'agit pas ici d'une opposition entre l'histoire vue comme « vraie » et la création littéraire perçue comme « fausse ». Nous sommes plutôt partis du constat que les deux coexistent, diffusent des histoires de l'immigration contractuelle avec, au fond, pour ambition première, que ce soit par l'histoire ou la littérature, de raconter un phénomène.

Dans les deux cas, l'immigration contractuelle est presque devenue synonyme d'engagés indiens, tant on aborde moins le temps de la présence des Africains, des Chinois ou encore des Annamites. Elle est aussi, le plus souvent, l'objet de recherches et d'écrits de descendants de ces immigrants. Notre réflexion touche donc à la manière d'accéder à cette histoire de l'immigration contractuelle et de rendre compte du vécu des immigrants. La connaissance et la transmission qu'on peut en faire est liée aux archives disponibles et à leur exploitation, aux récits familiaux, ainsi qu'à l'usage qu'on en fait ou non dans la création.

À partir d'exemples issus d'anciennes colonies britanniques et françaises, nous montrerons que l'immigration contractuelle est autant ancrée dans l'histoire de ces sociétés que dans des trajectoires individuelles. Comment articuler les deux « niveaux »? Nous verrons d'abord à la Martinique, que l'enregistrement des actes civils constituent une source à (re) exploiter pour faire émerger des parcours d'immigrants et comprendre comment l'État métropolitain applique le droit pour ces nouveaux venus. Puis, nous aborderons l'écriture fictionnelle comme moyen d'imbriquer l'histoire et les histoires dans des territoires anglophones. À l'île Maurice, nous observerons que la langue utilisée dans les romans est un enjeu par rapport à la mémoire de l'immigration contractuelle. L'imaginaire et la recréation littéraire permettent enfin de mettre en perspective ceux et celles dont on parle peu, comparés aux immigrants engagés indiens dont l'histoire surplombe la mémoire collective. Nous parcourons pour finir quelques romans écrits à la Jamaïque et au Guyana qui rendent une visibilité à la minorité chinoise, souvent oubliée des livres d'histoire sur l'engagisme.

I - De l'intérêt des registres de l'état-civil : l'exemple de la Martinique et de ses immigrants

I-A) Les nommer pour raconter l'immigration contractuelle

Le 11 mai 2019, l'Association Martiniquaise de Recherche sur l'Histoire des Familles (Amarhisfa) a présenté au grand public au centre culturel de La Trinité, le fruit de plusieurs années de recherches. Il s'agit du dépouillement par Lucienne et Lucien Lafontaine de plus de 30 000 actes d'état civil concernant les primo-arrivants indiens et une partie de leur descendance, sur l'ensemble des communes de la Martinique de 1853 à 1907¹. Cet important

¹Amarhisfa, *Recensement de l'immigration indienne en Martinique*, http://www.amarhisfa.fr/wp-content/uploads/2019/04/flyer-conférence_110519.pdf

travail initié par Antoinette et Yves Gamess, lui-même descendant d'Indiens, a permis de mettre à jour des milliers de noms. Cette démarche rappelle par ailleurs une dynamique portée dans cette île par des associations telles l'Amarhisfa, Gopio Martinique ou l'association culturelle Martinique-Inde, dans la transmission d'une histoire et/ou d'une mémoire de l'immigration indienne née de l'engagisme.

Cela contraste avec l'état de la recherche universitaire. À la Martinique, il existe peu de travaux académiques sur la période de l'immigration contractuelle. Ils datent des années 1990 et sont plutôt centrés sur les immigrants indiens. La quasi-absence de recherches sur des éléments visibles de l'histoire de la Martinique a laissé une place significative à la fiction et la licence littéraire qui s'y attache. On peut citer les écrits de Michel Ponnamah (*Dérives de Josaphat*) à ceux de Camille Moutoussamy (*Éclats d'Inde*) ou Raphaël Confiant (*La panse du chacal, Case à Chine*). S'ils interrogent sur les liens entre littérature et histoire, leur parution exprime aussi, sinon une demande publique de mieux connaître le passé, et à tout le moins révèle une attente. Qu'est-ce qui pourrait aujourd'hui compléter et/ou apporter aux connaissances sur l'immigration contractuelle à la Martinique ? Une des réponses liées à nos discussions dans l'axe « parcours des immigrants », dans le cadre de DIASCOM, est d'intégrer l'individuel dans le collectif.

Il s'agit de raconter dans un système global migratoire le vécu d'hommes, de femmes et d'enfants. On ne possède pas ou très peu la parole de ces immigrants. On peut cependant rendre compte, non pas de trajectoires (nous n'avons pas le plus souvent d'éléments dans le pays de départ avant l'arrivée à la Martinique et après en cas de rapatriement), mais de petits bouts de vie de ces engagé(e)s dans ce territoire, en nommant autant que possible les immigrants, par leur nom, et ce faisant en leur donnant une identité. Cette approche dont nous montrons ci-après quelques exemples, peut à grande échelle renouveler l'histoire de l'immigration contractuelle dans cette île.

Alors que dans les romans les immigrants portent un nom, il en est rarement fait état dans les travaux universitaires. Cela pose la question des sources. Les différents textes législatifs, notamment les décrets des 13 février et 27 mars 1852, la Convention franco-britannique du 1^{er} juillet 1861, ont imposé d'inscrire l'identité des immigrants, leurs origines familiales, leur lieu de travail et/ou de domiciliation, dans les registres. Que ce soit au départ ou à l'arrivée, dans les listes de passagers, les registres de matricule, les documents du service de l'immigration ou des syndicats etc., on retrouve des traces de ces immigrants en tant qu'individu. À la Martinique, contrairement aux anciennes colonies britanniques, ce type d'archives officielles n'a pas été conservé. Raphaël Confiant ne s'est pas trompé quant au potentiel imaginaire des archives et de leurs lacunes. Dans *Case à Chine*, le romancier met un peu de lumière sur les engagés arrivés de ce pays au XIX^e siècle et sur leurs descendants, trois ans après *La Panse du chacal* dans lequel il mettait en avant les engagés indiens. Sans que les termes de récit ou de roman figurent sur la couverture, la page de garde utilise les archives familiales et rend un hommage personnel : « À ma grand-mère Jenny Yang-Ting partie sur le sentier du Mâhâyânâ et de l'Éveil en la centième année de son âge. » En repensant au travail de recensement des immigrants indiens de l'Amarhisfa, il est possible à travers les archives de retrouver et d'avoir les noms d'un bon nombre d'immigrants.

Si l'association a insisté dans sa présentation de mai 2019 sur les multiples ressources pour la généalogie, l'exploitation des registres d'état-civil, croisée avec d'autres archives (archives judiciaires, archives des habitations et industries sucrières, presse, recensements etc.) permettrait une appréhension plus large de la réalité de l'immigration contractuelle dans ce territoire. Pour exemple, l'étude de Jean-Luc Cardin, *L'immigration chinoise à la Martinique*², aborde l'arrivée de travailleurs chinois dans cette île, en la resituant par rapport à

² CARDIN Jean-Luc, *L'immigration chinoise à la Martinique*, Paris, L'Harmattan, 1990.

l'immigration indienne et africaine. Son travail repose sur deux cartons d'archives conservés aux Archives Nationales d'Outre-mer (ANOM). Ils lui permettent de parler de la traversée, de fournir des statistiques sur la présence des Chinois au XIX^e siècle (mortalité, genre, métiers etc.) et pour le XX^e siècle à partir des souvenirs de descendants qu'il a rencontré à la Martinique, de parler de l'intégration des Chinois notamment d'une grande famille, les Yang-Ting. Ce livre qui date de 1990, a ouvert à notre sens des pistes que l'on peut compléter. Ce n'est pas tant par rapport à l'année de publication, sinon pour ce que l'on pourrait tirer des mêmes archives, en les croisant avec d'autres sources pour parler plus précisément des immigrants. Hormis la trajectoire du Docteur Yang-Ting, la restitution de quelques entretiens faits avec des descendants de Chinois (Messieurs Taïlamé, Ho Young notamment), il n'y a pas les noms des primo-arrivants dans le livre. « De septembre 1859 à juillet 1860, trois bateaux acheminèrent neuf cent soixante-dix-huit Chinois³. » Un nombre certain peut être retrouvé à partir des actes de l'état-civil, comme en témoigne le tableau ci-dessous, extraits de listes de passagers que nous avons reconstitués. Ils donnent aussi à voir qui sont ces immigrants et comment ils ont vécu.

Tableau 1 : Approche de l'immigration chinoise par les noms⁴

NOM DU NAVIRE	ANNÉE D'ARRIVÉE	NOM DE L'IMMIGRANT	SEXE	AGE	MATRICULE	ÉVÈNEMENT	LIEU
LE FULTON	Septembre 1859	TSÉ-DA-EOU	Masculin	35 ans	NC	Décès 1er octobre 1863	Fort-de-France, dépôt des immigrants
LE FULTON	Septembre 1859	TSÉ-NON-KIN	Masculin	27 ans	N°27	10 octobre 1860	Habitation Hervé rivièrè Monsieur Fort-de-France
L'AMIRAL BAUDIN	Septembre 1859	YAN-A-QUEEN	Masculin	NC	N°215	Décès 18 septembre 1859	Hospice Gueydon Fort-de-France
L'AMIRAL BAUDIN	Septembre 1859	SOU-KUEN-HOU	Masculin	NC	N°309	Décès 4 octobre 1859	Hospice Gueydon Fort-de-France
LE GALILEE	Juillet 1860	LA-HI	Féminin	40 ans	N° 982	Naissance de sa fille Thérèse 15 février 1868	Sainte-Marie, dépôt des immigrants
LE GALILEE	Juillet 1860	YP-TONG-HU	Masculin	NC	NC	Décès 25 avril 1863	Hospice Gueydon Fort-de-France

³DAVID, Bernard « Coolies, Congos et Chinois », *Le Mémorial martiniquais*, tome 3, Nouméa, Société des éditions du Mémorial, p. 57.

⁴ANOM, registres de Fort-de-France année 1859, actes n°915 et 1044/année 1860 acte n°998/année 1863 actes n°486 et 1076 ; registre de Sainte-Marie 1868 acte n°133. En ligne.

Dans les actes de décès des immigrants, quels qu'ils soient, on peut souvent lire cette phrase : « il n'a pu être fourni d'autres renseignements », sous-entendu on ne peut en dire plus que le défunt est né en Chine, en Inde ou en Afrique. En réalité les actes de l'état-civil fournissent de précieuses informations sur leur temps à la Martinique et sur l'application du droit français pour ces immigrants.

I-B) Une législation différenciée pour les mariages d'immigrants

Il est généralement écrit au sujet des immigrants qu'il y a « un droit élémentaire qui leur est refusé : celui de se marier librement ; ils ont pour cela besoin d'une autorisation de l'administration⁵. » Le dépouillement des actes de mariages dans les registres de l'état-civil nuance cette affirmation. Trois exemples mentionnés ici pour la commune du Lamentin, que nous retrouvons pour l'ensemble des communes de la Martinique, montrent une volonté de faciliter les mariages pour les immigrants nés à l'étranger mais vivant dans une colonie française :

- Le 24 février, 1868 « le sieur Lung-iao baptisé sous le prénom de Charles âgé de 29 ans cultivateur né en Chine (...) entré dans la colonie le six juillet 1860 sur le navire le Galilée, immatriculé sous le numéro sept-cent-quatre-vingt-deux, engagé et demeurant sur l'habitation Choisy en cette commune majeur fils de parents inconnus » épouse « Tchen Sao baptisée sous le prénom de Mélanie, âgée de dix-neuf ans, née en Chine (...) arrivée dans la colonie par le même convoi, immatriculée sous le numéro sept-cent-quatre-vingt-quatorze, engagée et demeurant sur la dite habitation Choisy, cultivatrice, mineure de parents inconnus » (...) « après avoir donné lecture (...) du chapitre six titre cinq du Code Napoléonien intitulé du Mariage⁶. »

- Le 3 avril 1869, « le sieur Vouacombaze, âgé de trente-trois ans, cultivateur, né en Afrique, domicilié au Lamentin, majeur, fils de parents inconnus » se marie avec « la demoiselle Souka, âgée de vingt-six ans, née au même lieu, cultivatrice, majeure, fille de parents inconnus (...) tous deux immigrants engagés sur l'habitation Maugée (...) vu l'arrêté de Monsieur le Gouverneur en date du huit-mars dernier par lequel ils sont autorisés à contracter mariage⁷. »

- Le 3 mai 1873, « le sieur Armongom, âgé de trente-deux ans, cultivateur né dans l'Inde, comme il est constaté par un acte de notoriété dressé le dix octobre mil-huit-cent-soixante-douze, par le juge de paix de ce canton, domicilié au Lamentin, majeur, fils de Ramassamy » épouse « la demoiselle Minatchy, âgée de trente-huit ans, cultivatrice née dans l'Inde, comme il est également constaté par le même acte de notoriété ci-dessus mentionné, domiciliée au Lamentin, majeure, fille de Pounin⁸. »

Les Africains, Chinois et Indiens, ont un statut particulier d'immigrant codifié dans plusieurs textes qui restreignent leurs libertés et leur capacité juridique. Ils entrent néanmoins dans le droit commun par rapport aux événements de la vie que sont les naissances, les mariages et les décès. Ils sont inscrits sur les mêmes registres d'état-civil que les citoyens français, et ce dès l'arrivée dans la colonie (les enfants nés en mer doivent être inscrits dans les registres de l'état-civil de l'année en cours). La question du mariage des immigrants s'intègre dans un débat plus large au XIX^e siècle concernant la situation des Français dans les

⁵ SCHNAKENBOURG Christian, *L'immigration indienne en Guadeloupe (1848-1923), histoire d'un flux migratoire*, thèse histoire, Université de Provence, 2005, p. 792.

⁶ ANOM, registre du Lamentin, 1868, acte n°50. En ligne

⁷ ANOM, registre du Lamentin 1869, acte n°83. En ligne.

⁸ ANOM, registre du Lamentin 1873, acte n°144. En ligne.

colonies dans l'incapacité de fournir les documents requis par le Code Civil de 1804, notamment le consentement des parents pour les mineurs. Bien qu'il y ait pas eu des mariages d'immigrants avant cette date, la situation des immigrants est réglée sur proposition d'Auguste Dariste⁹ par le sénatus-consulte du 2 juillet 1867 relatif au mariage des étrangers immigrants dans la colonie de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion¹⁰. Si les immigrants ne peuvent fournir un acte de naissance, faire la preuve de leur filiation, ils apportent comme le préconise le Code Civil (titre III) pour les Français, un acte de notoriété. Il est cependant institué une différence de traitement entre les immigrants africains et les autres catégories d'immigrants. Eux seuls ont l'obligation de demander l'autorisation de se marier. La distinction entre les Africains d'un côté, les Chinois et les Indiens de l'autre, porte sur la légitimité de la famille dans le pays d'origine. Ainsi les Africains relèvent de l'article n°1 : « Les étrangers immigrants d'origine inconnue appartenant à des pays dans lesquels la famille civile n'est pas constituée, peuvent être admis à contracter mariage dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, avec l'autorisation du Gouverneur en conseil privé ». Tandis que les Chinois et les Indiens sont concernés par l'article 4 et 5 : « les étrangers immigrants appartenant à des Etats dans lesquels la famille civile est constituée, sont admis à contracter mariage dans les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion¹¹.»

L'état-civil établit la réalité juridique d'un individu, ce qui lui ouvre des droits. Les actes présents dans les registres racontent aussi une histoire sociale. Plus que d'écrire à nouveau sur le système d'immigration contractuelle, il reste encore pour la Martinique à mettre en lumière les immigrants eux-mêmes. Tant que le travail de l'historien ne sera pas complété, ces immigrants seront représentés au cœur des romans, quand ceux-ci reposent sur une histoire familiale ou de la fiction. C'est notamment le cas dans les territoires anglophones.

II - L'enjeu de la langue : l'exemple de l'île Maurice

II-A) Abhimanyu Unnuth : l'usage de l'hindi ou l'écriture politique

Certains auteurs mauriciens sont sans doute parmi les premiers à s'être emparés de l'histoire des engagés indiens, et celle-ci s'est écrite de diverses façons dans cette île. Abhimanyu Unnuth aborde cette histoire et met en scène des personnages d'engagés dès 1977, et en cela on peut considérer qu'il est un précurseur. La publication de son roman *Lal Pasina* traduit en français par *Sueurs de sang*¹² survient un an à peine après l'ouvrage de Kissoonsingh Hazareesingh sur *l'Histoire des Indiens à l'île Maurice*, mais elle précède surtout la parution des travaux d'historiens qui se sont intéressés à la question des engagés, parmi lesquels on peut citer Huguette Ly-Tio-Fane Pineo, Richard Allen, ou encore Marina Carter¹³. Le récit d'Unnuth opère une révolution épistémologique dans la mesure où il place l'Inde en arrière-plan et se situe presque essentiellement à l'île Maurice, cette nouvelle patrie des engagés. L'un des personnages principaux, Kundan, est sur l'île depuis près de vingt-cinq

⁹ Il présente son rapport au Sénat le 28 juin 1867. Sa proposition est adoptée à l'unanimité le 2 juillet 1867.

¹⁰ Le Sénatus-Consulte reprend les éléments du décret du 14 juin 1861 appliqué à la colonie de Guyane.

¹¹ Moniteur de la Martinique, 5 septembre 1897, supplément non paginé. L'article n°4 concerne les personnes mineures tandis que l'article n°5 traite des personnes majeures.

¹² UNNUTH Abhimanyu, *Sueurs de sang* (traduit de l'hindi par Kessen Budhoo et Isabelle Jarry), Paris, Stock, 2001.

¹³ ALLEN Richard B., *Slaves, Freedmen and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999; CARTER Marina, *Servants, Sirdars and Settlers: Indians in Mauritius (1834-1874)*, Delhi, Oxford University Press, 1995.

ans, ce qui donne au texte une tout autre perspective et en fait un roman mauricien à part entière. La trame narrative de *Sueurs de sang* place l'arrivée dans l'île à travers le souvenir des personnages. Ces derniers y ont été déportés depuis plusieurs années, et l'engagisme constitue un système établi et bien rôdé depuis 1834. La nouvelle patrie représentait au départ un espoir pour la plupart d'entre eux, qui espéraient y trouver de l'or (35), ou qui croyaient, comme on le leur avait promis, que « cette terre leur appartenait » (27). Mais les conditions de vie et de travail qu'ils y ont trouvées leur ont fait perdre toute illusion.

À travers la destinée de plusieurs personnages, le roman raconte comment les engagés ont été presque malgré eux les propres acteurs de leur asservissement. Le personnage de Kundan comprend très vite que ses semblables ne pourront pas suivre l'exemple des Créoles, « un peuple qui avait su gagner son statut et refuser l'esclavage » (28). « Mais », pense-t-il, « cela n'arriverait jamais, car la mentalité des gens du Bihar leur interdisait ce genre de réaction d'insoumission » (28). À cette forme de servilité volontaire s'ajoute le fait que le système institué par les colons ne favorise aucune forme d'émancipation. De fait, chaque engagé est assigné à un lieu, à une propriété, lorsqu'il arrive sur l'île. Et même si certains personnages ne sont pas des ouvriers agricoles, la plantation occupe une place prépondérante dans cette fresque sociale. Elle est présentée comme un espace d'exploitation où la moindre faiblesse est sévèrement punie par des brimades, des châtiments et des périodes d'emprisonnement.

À ce propos, la prison constitue un instrument de coercition ayant pour objectif de briser toute velléité de résistance et de produire des ouvriers dociles et corvéables à merci. La seule liberté que les engagés s'octroient est celle de chanter et de danser autour d'un feu, la nuit venue. « En se retrouvant pour un moment d'allégresse collective, les laboureurs occultaient le temps d'une chanson leur misère affective et leur souffrance physique » (67). Mais cela aussi leur est interdit (76). Dans son analyse du roman d'Unnuth, Sraddha Shivani Rajkomar décrit d'ailleurs le système de l'engagisme comme étant caractérisé par une « violence institutionnalisée¹⁴. » En ce sens, il est possible de prêter à Unnuth une démarche de dénonciation similaire à celle d'un Zola ou d'un Mulk Raj Anand.

Le récit d'Unnuth s'inscrit dans une temporalité longue, et les interactions entre personnages appartenant à des générations différentes montrent une évolution dans les attitudes face au système de l'engagisme. Tous subissent la dureté de ce système. Mais la souffrance devient plus concrète et plus insupportable lorsque les jeunes générations voient le traitement qui est fait à leurs parents. « [L]e jour où il [Kissan] trouva son père attelé à la place des bœufs à la lourde charrette sur laquelle on jetait la canne coupée, toutes ses interrogations firent place à une rage folle » (53). De la même manière, le spectacle des traitements inhumains infligés à d'autres engagés suscite une forme d'indignation parmi leurs pairs. « Kundan portait en lui une colère inextinguible, qui jamais ne le laissait en repos » (29). Cette prise de conscience met en exergue la nécessité de se libérer de ce système d'exploitation intolérable, et fait dire à l'un des personnages : « Combien de temps allons-nous supporter cette vie de bêtes de somme ? » (79).

Cependant, ce sentiment de révolte se heurte à la résignation des anciens qui ont définitivement baissé les bras. Ainsi Kissan entend-il son père lui dire : « Quand on est quasiment esclave, on ne pose pas de questions, Kissan. On obéit, un point, c'est tout » (52). Ces positions antagonistes ne s'excluent pas en réalité. Elles traduisent la lucidité des anciens, qui ont compris que le sort des engagés peut difficilement être meilleur que celui des esclaves. Elles reflètent également la nécessité ressentie par les jeunes générations de sortir de cette spirale infernale de l'asservissement. Et même si cela exige de la patience et des sacrifices,

¹⁴ RAJKOMAR, Sraddha Shivani Rajkomar, « Sacred memory, creole orientalism and India in the plantationscape of Mauritius », *Memory Studies*, Sage Publications, April 2021.

leur sentiment d'indignation et de révolte constitue l'étincelle qui permettra aux générations qui les suivront de dévier le cours de l'histoire.

Un trait important de ce roman d'Unnuth est aussi le fait qu'il ait été écrit en hindi, à l'instar du reste de l'œuvre de cet auteur. Ce choix souligne indéniablement une prise de position politique. Unnuth fait le choix de parler à ceux dont les ancêtres ont été conduits loin de leur terre natale pour travailler dans les champs. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que c'est un auteur qui ne fait pas de concessions. Dans ce rejet radical de la langue du maître et colonisateur, Abhimanyu Unnuth se situe résolument dans une démarche postcoloniale et affirme en quelque sorte qu'il est nécessaire de sortir des canons de l'écriture traditionnelle de l'histoire. *Sueurs de sang* est le seul de ses romans traduit en français (préfacé par JMG Le Clézio) en 2001. Il contribue avec le roman de Nathacha Appanah paru deux ans plus tard, à faire découvrir au grand public francophone l'histoire de l'engagisme.

II-B) Nathacha Appanah : une diffusion à grande échelle en français

Le roman de Nathacha Appanah intitulé *Les Rochers de Poudre d'Or* constitue un autre moment important dans la littérature mauricienne. La journaliste née à Maurice publie en français son premier livre en 2014 et s'adresse ainsi à un lectorat plus universel. Celui-ci se présente sous la forme d'un roman à la narration linéaire qu'il est possible de découper en trois volets. Il débute par la description des circonstances qui amènent des protagonistes aux profils différents à s'engager dans la voie de l'exil par la signature d'un contrat, puis il s'intéresse à la traversée du *kala pani*, et il s'achève avec l'arrivée à l'île Maurice et la découverte des conditions de vie et de travail sur la plantation. Même s'ils n'en sont pas conscients, l'épopée de ces engagés participe à jeter les bases d'une nouvelle société. Leur arrivée à l'île Maurice est attendue comme une délivrance par les travailleurs engagés qui ont vécu la traversée océanique comme un véritable calvaire.

« Après deux mois sur le bateau, ils n'attendaient que ça. Ils avaient rêvé de ce port-là [...]. Quand, entassés dans la cale, ils subissaient la colère de la mer qui grondait comme cent orages à leurs oreilles [...], quand ils avaient peur d'être emportés dans l'enfer du *kala pani*, ils fermaient les yeux et pensaient à Merich. Certains la voyaient de loin, cette terre promise [...]. Certains disaient que le soleil serait doux ce matin-là—mais oui, bien sûr qu'ils arriveraient un matin, un matin de bonne heure, quand tout semble possible encore [...]»¹⁵.

Enfermés dans la cale de l'*Atlas*, dans des conditions d'hygiène inacceptables, rongés par la maladie, oppressés par les cris de souffrance de leurs compagnons et hantés par le spectacle omniprésent de la mort, ces travailleurs *coolies* n'ont qu'un souhait : rejoindre la terre ferme qu'ils voient nécessairement comme l'opposé de cet espace carcéral infernal.

Or, le premier contact avec le pays de destination, avec ce qui deviendra la future patrie, déçoit ces espoirs : « Ils ouvraient grands leurs yeux mais dans cette nuit sombre [...] ils ne voyaient pas grand-chose » (129). En faisant débarquer les passagers de l'*Atlas* par une nuit d'hiver à Port-Louis, Nathacha Appanah obéit à une convention de la littérature diasporique, soulignant à la fois l'aspect inhospitalier de la nouvelle terre et l'impossibilité pour les arrivants d'appréhender ce nouvel espace. Loin d'être la promesse d'une aube nouvelle, l'obscurité de ce moment considéré à tort comme liminaire, renvoie à l'espace sombre de la cale du navire. En effet, contrairement à ce qu'ils avaient cru, il existe une forme de continuité entre l'expérience traumatique de la traversée et le monde de la plantation à l'île

¹⁵ APPANAH Nathacha, *Les Rochers de Poudre d'Or*, Paris : Folio, 2014. Les prochaines citations font référence à cette édition.

Maurice. La traversée marque d'ailleurs au fer rouge la mémoire collective des descendants d'engagés, et à l'île Maurice nombre de chants *bhojpuri* en portent la trace à travers les âges. Nathacha Appanah s'attarde à dessein sur le voyage qui amène les futurs coolies vers leur terre de destination. À travers le regard sans cesse décontenancé de ses personnages, l'auteure rend cette épopée particulièrement « vivante » pour ses lecteurs. La longue séquence centrale du roman est une représentation fictionnelle du voyage horrifique et sacrilège qui a consisté à braver l'interdit du *kala pani*. L'auteure souligne à maintes reprises à quel point ces *coolies* sont pris au dépourvu, qu'il s'agisse de leurs angoisses les plus primaires, mais aussi de la nécessité de renoncer, chaque fois un peu plus, à l'essentiel de leurs croyances. Néanmoins, la fin du voyage ne met en aucun cas un terme aux souffrances et à l'asservissement de ces travailleurs engagés. L'arrivée sur l'île et les expériences que ces travailleurs engagés connaissent par la suite sur les domaines sucriers renvoient au thème de la répétition, dans la mesure où, d'autres *coolies* sont déjà sur ces plantations (160). La rencontre, là aussi nocturne, avec ces engagés arrivés sur l'île quelques années plus tôt — près de sept ans pour certains d'entre eux (162) — élargit la focale du roman, et montre que l'odyssée des passagers de l'*Atlas* s'inscrit dans un phénomène historique plus vaste, impliquant un grand nombre d'individus, sur une longue période.

Sans entrer en concurrence avec une approche scientifique de l'histoire de l'immigration contractuelle, les romans que nous avons évoqués contribuent, à leur manière, à la reconnaissance et à la préservation de la mémoire des engagés. Si Unnuth participe à cette démarche à l'intention des descendants de ces travailleurs engagés, Appanah cherche quant à elle à témoigner de cette expérience auprès d'un plus large public. Les deux auteurs participent à travers des portraits et des destins réalistes à créer un imaginaire collectif de l'histoire de l'engagisme. Il reste encore cependant à y inclure tous les immigrants, notamment en se penchant sur les minorités africaine et chinoise, souvent laissées pour compte des récits sur l'engagisme.

III Comblen un vide ? Écrire la minorité chinoise

III-A) La rendre plus visible à la Jamaïque

Dans l'espace caribéen, les engagés sont longtemps restés dans l'ombre — pas de récits contemporains, peu d'archives ou si elles existent elles sont difficiles d'accès. Si c'est le cas pour les engagés d'origine indienne, cela est encore plus vrai pour ceux d'origine chinoise, moins nombreux. Si une littérature indo-caribéenne est présente depuis une trentaine d'années, se revendiquant en tant que telle, les écrivains sino-caribéens ne se sont positionnés comme tels que récemment. Il est donc intéressant d'essayer de comprendre comment la conscience d'une identité sino-caribéenne est née à la faveur d'une écriture de fiction qui permet à quelques écrivains caribéens d'intégrer l'élément chinois dans leurs écrits, qu'ils soient d'origine chinoise ou non, revisitant ainsi parfois leur histoire. Le roman de Patricia Powell, *The Pagoda*¹⁶, doit être mentionné ici, même brièvement. Il peut sembler paradoxal que ce soit par une écrivaine qui n'a justement pas d'ascendance chinoise que la lumière ait été le plus fortement projetée sur cette minorité, atteignant ainsi un public élargi. Écrivaine d'origine jamaïcaine, résidant aux États Unis, Powell interroge ainsi le statut de la minorité, si petite soit-elle, et le regard posé sur cette minorité. En revisitant l'arrivée des Chinois à la Caraïbe, elle autorise aussi un autre regard sur l'arrivée des Indiens, mais aussi sur les descendants des Africains réduits en esclavage à la Caraïbe et aux États-Unis.

¹⁶ POWELL Patricia, *The Pagoda*, 1998, New York, Harcourt Brace, 1999. (Les références qui suivent sont tirées de l'ouvrage)

Les tribulations des émigrants chinois dessinent la toile de fond de *The Pagoda*. S'y ajoute l'expérience de la trahison et du racisme dont ils furent victimes :

« Les plus anciens parmi les immigrants ne parlaient jamais des conditions qui leur avaient été faites ici, sur l'île, comment les planteurs respectaient rarement les contrats qu'ils avaient signés là-bas à Whampoa, dans les porcheries. Ils ne parlaient jamais des Chinois sur les plantations qui, d'épuisement, tombaient des falaises, ou se pendaient avec leurs nattes enroulées autour des branches, ou s'attachaient des pierres aux pieds et sautaient dans les rivières, ou attendaient sur la rive que l'eau vienne les prendre. Ils ne parlaient jamais de ceux qui s'étaient échappés des plantations et, rattrapés, étaient attachés à un chevron et laissés là, pour être mangés par les oiseaux. Ils ne parlaient jamais des Noirs et des Blancs qui pillaient et brûlaient leurs échoppes, déversant leur haine sur eux¹⁷. »

Mais ces tribulations et ces souffrances forment davantage que la toile de fond de *The Pagoda*, et Powell utilise des faits historiques pour nouer le nœud central du roman. Le point de départ de l'histoire s'appuie sur ce qui a caractérisé la première émigration chinoise à la Caraïbe à savoir le fait que les hommes venaient seuls, sans leurs femmes. Le genre du protagoniste principal, Lowe, est peu à peu révélé dans les premiers chapitres. De façon à pouvoir embarquer sur un bateau vers la Caraïbe et échapper à un mariage arrangé pour payer une dette, Lowe se déguise en homme et devient passager clandestin, jusqu'à ce qu'il soit découvert par Cecil qui tourne la situation à son avantage.

The Pagoda est une histoire de travestissement et de secrets refoulés, révélés et pas tout à fait révélés. Après le viol sur le bateau, Lowe donne naissance à une petite fille mais continue à vivre sous les vêtements d'un homme, en apparence marié à une Miss Sylvie. Le pronom personnel masculin utilisé tout du long du roman correspond à la face qui est montrée à la communauté jamaïcaine dans laquelle Lowe essaye de faire sa place. Au-delà de la relation homosexuelle qui se développe entre Lowe et Miss Sylvie, le lien au passé et au pays d'origine est tout à la fois maintenu et détruit. D'une part, la fille de Lowe croit toujours que Lowe est son père et Lowe ne parvient pas à lui envoyer la lettre qu'il ne cesse de lui écrire. D'autre part, Lowe entretient le désir de construire une pagode, tout à la fois monument à son souvenir et à son oubli, rassemblant l'histoire individuelle et l'histoire collective, rapprochant la Chine et la Caraïbe, formant une histoire commune de cette séparation.

De par son statut extérieur à la diaspora chinoise à la Caraïbe, Powell peut faire le détour et concentrer une plus grande attention sur cette communauté. On pourrait presque dire que jusqu'à ce que Powell braque le projecteur de la fiction sur cette petite communauté, la diaspora sino-caribéenne n'existait pas.

III-B) Recréation familiale et littéraire au Guyana

L'écrivaine d'origine guyanaise Jan Shinebourne s'est tout d'abord intéressée au côté indien de son histoire familiale, n'amenant sur le devant de la scène le côté chinois de cette histoire que bien plus tard. À la fin des années 1980, c'est-à-dire au moment où commence

¹⁷« The older immigrants never talked about the condition of the lives they lived there on the Island, how planters rarely abided by the contracts they had signed back in Whampoa, in the pigpens. They never talked about Chinese on plantations who walked off cliffs from overwork, who hung themselves with pigtails looped round tree limbs, who tied stones to their feet and jumped in rivers or sat on banks waiting for the water to take them, how those that escaped the plantations were hunted down and strapped to rafts and left there swinging, for birds to pluck. They never talked about how the Negro and white people looted and burned down their shops, heaped hostilities on them. », *The Pagoda*, 1998, New York, Harcourt Brace, 1999, p. 44-45.

l'émergence d'une littérature indo-caribéenne, Shinebourne publie son premier roman *Time-Piece*¹⁸, dont le contexte est la Guyane britannique des années 1960, juste avant l'accession à l'indépendance du Guyana en 1966. Le personnage principal est Sandra Yansen, une journaliste qui quitte son village Pheasant pour aller exercer son métier et gagner sa vie à Georgetown. Sur fond de conflits ethniques entre Indo-Guyanais et Afro-Guyanais, attisés par le gouvernement de Forbes Burnham, l'attention se porte sur la quête d'indépendance du personnage.

Dans son second roman, *The Last English Plantation*¹⁹ situé au cœur des troubles politiques de la Guyane britannique des années 1950, certaines références chinoises, absentes du premier roman, y sont davantage visibles, à commencer par l'élément pictural stylisé sur la couverture qui peut faire penser à un idéogramme. Le père de June Lehall, l'enfant qui est le centre de conscience du roman, est d'ascendance indienne par sa mère et chinoise par son père. Sa mère Lucille souhaite lui donner une éducation britannique, sans lui expliquer la complexité de ses origines multi-ethniques. Ses origines métissées lui sont enfin révélées par sa grand-mère paternelle qui parle toujours hindi et se conforme toujours aux rituels hindous. June apprend que son nom, Lehall, vient de Li-Hau, déformé par l'officier de l'immigration.

Si Jan a repris son nom d'origine chinoise, Lowe Shinebourne, pour la publication en 2004 d'un recueil de nouvelles, *The God-Mother and Other Stories*, c'est *The Last Ship* (2015) qui interroge l'histoire de l'émigration chinoise au Guyana britannique de façon la plus pointue. À travers la saga familiale des Chung et des Leo, Shinebourne embrasse plus d'un siècle d'histoire, depuis le moment où Clarice Chung arrive à la Guyane britannique en 1879 sur *L'Amiral*, dernier bateau à y avoir amené des émigrants chinois, jusqu'à l'année 2000, lorsque Joan, l'une de ses petites-filles, va en Chine pour la première fois.

L'histoire de Clarice commence sur la plantation Soesdyke et se poursuit à Canefield, dans la région de Berbice, lorsqu'elle s'y installe en 1923 pour tenir une petite épicerie, jusqu'à sa mort en 1946 :

« Pendant vingt-trois ans elle est restée assise à la même place dans son épicerie à Canefield, derrière le comptoir, à surveiller le tiroir-caisse. Ses seuls gestes étaient d'ouvrir et de fermer ce tiroir. Elle parlait rarement aux clients, seulement à ses trois enfants, Norma, Frederick et Harold, qui travaillaient à l'épicerie et à la boulangerie tous les jours, obéissant à ses ordres et au service des clients²⁰. »

Les vignettes, tantôt courtes, tantôt longues, qui composent le livre retracent les différents épisodes de la vie de Clarice et la constitution de son empire familial à travers les mariages qu'elle arrange pour ses enfants et ceux des autres. La perspective qui domine dans la première moitié est celle de Clarice, de la douleur qu'elle ressent dans l'émigration et de son sentiment de déclassement. La réinvention perpétuelle de soi et la résilience dans les ajustements au nouveau lieu ne parviennent pas à modifier les regards pleins de haine. La narration à la troisième personne garantit malgré tout une distance, voire une ironie, qui donne à ces chroniques un ton aigre-doux qui est la grande réussite de la narration :

¹⁸ SHINEBOURNE Jan Lowe, *Time-Piece*, Leeds, Peepal Tree Press, 1986.

¹⁹ SHINEBOURNE Jan Lowe, *The Last English Plantation*, Leeds, Peepal Tree Press, 1988.

²⁰ « For twenty-three years, she sat in her shop in Canefield in the same spot, behind the counter, where she guarded the money drawer. She hardly moved except to open and close the drawer. She rarely spoke to customers, only to her three children, Norma, Frederick and Harold, who worked in the shop and bakery daily, obeying her commands and serving the customers. » *The Last Ship*, *op.cit.*

« Ne pas être compris est ce qui est le plus douloureux dans le fait de venir à la Guyane britannique. Elle était venue avec son père et ses quatre frères. Le frère aîné s'appelait Cheung Chang Bo, il a ensuite changé son nom en Arnold Chung ; sa femme, Jun, a changé son nom en Margaret Chung. Ils sont venus avec leurs deux fils, Ming (qui est ensuite devenu Joseph Chung) et Ling (qui est ensuite devenu Jacob Chung). Son père était le second des quatre frères. Son nom était Cheung Mu Bo mais il l'a changé en George Chung. Le nom de sa mère était She, mais elle l'a changé en Sheila. Le troisième frère s'appelait Cheung Sam Bak ; il est devenu Peter Chung et a épousé une Chinoise Hakka, Gloria Lee. Le plus jeune frère, Cheung Wan Bak, est devenu Bertram Chung ; lui aussi a épousé une Chinoise Hakka, Henrietta Chin²¹. »

Le roman n'aura de cesse de jouer avec les subtilités narratologiques du récit, de la voix narrative et de la focalisation afin de problématiser indirectement ce qui est au cœur du roman : comment accéder à cette histoire encore mystérieuse ? Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la protagoniste principale s'appelle *Clarice*²².

Après la mort de Clarice, c'est l'autre branche de la famille qui prend la lumière, celle-là même qui était méprisée par Clarice car n'étant pas de *vrais* Chinois. Non seulement Susan Leo était née à la Guyane britannique et non en Chine, mais encore elle avait donné à ses quatre filles un père d'origine indienne, James Abdul, et avait adopté les us et coutumes des Indo-Guyanais. Une véritable trahison aux yeux de Clarice qui ne jure que par la pureté de sa lignée impériale, attestée par des documents transformés en précieuses archives familiales et transmis de génération en génération.

C'est ensuite au tour de la belle-fille de Clarice, Mary, et de ses deux filles, Joan et Lorna, de capter la curiosité du lecteur pour cette histoire méconnue. En 2000 Joan ira en Chine sur l'injonction d'une cousine germaine afin de retrouver les descendants de la famille Chung, emportant avec elle les fameux parchemins impériaux. Lors de sa rencontre avec un historien chinois, Joan comprend enfin l'histoire de sa famille : « Ce n'était qu'un mensonge. Les Chung n'étaient pas venus du nord de la Chine ; ils n'appartenaient pas à l'aristocratie chinoise ; les artefacts qu'ils avaient emportés avec eux n'étaient que des copies²³. » Le mensonge n'est pas toujours le seul fait des colonisateurs. Ces objets transportés jusqu'à la Guyane britannique montrent surtout le désir des Chung de se réinventer au-delà des océans, à la manière des engagés indiens qui se réinventaient une caste à l'occasion de la traversée en bateau²⁴.

The Last Ship est un roman sur les détours dont les diasporas indiennes et chinoises à la Caraïbe ont eu besoin pour se délester du déni de soi et acquérir conscience de soi et fierté, quitte à dévoiler que les histoires transmises de génération en génération pouvaient aussi être des constructions, voire des leurres. Alors que le parchemin de l'empereur et les objets de

²¹« The most painful thing about coming to British Guiana was never to be understood. She had come with her father and his four brothers. The eldest brother was Cheung Chang Bo, who later changed his name to Arnold Chung; his wife, Jun, changed her name to Margaret Chung. They came with their two sons, Ming (who became Joseph Chung) and Ling (who became Jacob Chung). Her father was the second of the brothers. His name was Cheung Mu Bo but he changed it to George Chung. Her mother's name was She, but she changed it to Sheila. The third brother was Cheung Sam Bak; he became Peter Chung and married a Hakka woman, Gloria Lee. The youngest brother, Cheung Wan Bak, became Bertram Chung; he, too, married a Hakka, Henrietta Chin. » *ibid.*, empl. 257 / 1923.

²² Pour une étude historique et narratologique plus approfondie de ce roman on pourra se reporter à MISRAHI-BARAK Judith, « Narrative Strategies and the Deconstruction of Lies: Jan's Journey on board *The Last Ship* », *Caribbean quarterly*, vol. 67, n° 1-2, mars-juin 2021, p. 18-36.

²³« It had all been a lie. The Chungs had not come from northern China; they were not descended from Chinese aristocrats; the artefacts they took to British Guiana were fakes. » *ibid.*

²⁴ Voir la distinction faite par Brinsley SAMAROO entre "Brahmin by birth" et "Brahmin by boat" (« Chinese and Indian Coolie Voyages to the Caribbean », *Journal of Caribbean Studies*, vol. 14, 1 & 2, 2000, p. 3-24, p. 20).

famille s'avèrent être des faux au lieu de l'héritage le plus précieux qu'ils étaient censés être, le lecteur se rend compte que ce qui l'a le plus captivé depuis le début, c'est le processus même de la narration, de la production de connaissance, les constants changements de perspective, l'émergence d'autres points de vue.

Tout au long du récit, une importance inattendue est accordée à des éléments qui auraient pu être considérés comme négligeables — les perspectives internes des personnages, les histoires secondaires sous forme de vignettes, les incidents comiques, les portraits ré-imaginés d'ancêtres disparus, etc. Les subtils jeux narratifs entre les voix de la narratrice et de l'autrice soulignent constamment la complexité de la narration d'une histoire à la fois individuelle et collective, et le choc que cela peut être lorsque l'on comprend que la domination hégémonique ne vient pas seulement de l'extérieur mais aussi de l'intérieur. Dans *The Last Ship*, Shinebourne cherche des stratégies narratives qui autorisent la réinvention d'un soi dont on ignorait l'existence, non pas en créant plus de mensonges, mais en revisitant une partie de l'histoire qui a sans cesse besoin d'être décentrée. Pour déboulonner les mythes familiaux et communautaires de la « pureté », Shinebourne se tient délibérément à l'écart des grands récits et des genres attendus. Sans prétention, avec une délicatesse redoutable et une ingéniosité textuelle formidable, elle parvient à recréer une histoire individuelle au sein de l'histoire collective.

Conclusion

Ainsi, Patricia Powell, Jan Lowe Shinebourne et Abhimanyu Unnuth éclairent l'histoire de ces invisibles. Unnuth évoque le sort des engagés comme étant une « histoire tourmentée », mais il insiste sur le fait que son texte ne doit pas être considéré comme un roman historique. « *Sueurs de sang* n'est pas un roman historique », écrit-il en préambule, avant d'ajouter « et son histoire n'en est pas une, car ses personnages ne sont pas les rois, les gouverneurs et autres hommes d'État qu'on trouve ordinairement dans les romans historiques, mais les braves et dévoués de la terre qui finissent broyés entre les meules du moulin à bras de l'histoire. L'écrasement de ces vies innocentes est le fondement de la grande Histoire²⁵. »

Par ces quelques mots qui peuvent tout aussi bien décrire le travail de Shinebourne ou Powell, Unnuth souligne l'ironie du sort qui transparait dans la destinée de ces engagés, instruments indispensables et essentiels au développement économique de tant de sociétés dans le monde, mais qui restent paradoxalement relégués dans les marges les plus obscures de l'Histoire. À moins que leur contribution indispensable ne soit précisément la raison pour laquelle ces hommes et ces femmes ont été si longtemps maintenus dans le silence, l'invisibilité et le mensonge, que celui-ci soit outil de pouvoir des colonisateurs ou moyen de survie des émigrants.

En ce sens, le roman aussi bien que l'archive contribuent à la préservation de la mémoire et de l'histoire des engagés, quelle que soit leur origine. Tous deux permettent en outre aux descendants d'engagés de s'inscrire dans cette histoire, ou tout du moins d'y trouver un chemin vers leurs ancêtres. Les lacunes des archives et nos difficultés à les lire ont créé un appel d'air dans lequel s'est engouffrée la littérature. Loin de donner à lire une « vérité » historique reconstruite, l'écriture fictionnelle s'empare de l'archive, en explore les lacunes afin de renouveler notre perspective. Ces archives, remises en question par la force de l'imaginaire, posent la question de la vérité historique et littéraire mais surtout celle de notre rapport à cette vérité. Le succès de ces romans ne doit pas masquer l'intérêt constant dans le

²⁵ UNNUTH Abhimanyu, *Sueurs de sang*, *op.cit.*, p.13.

milieu universitaire pour cette thématique de l'immigration contractuelle, ainsi que le renouvellement des approches²⁶.

Judith Misrahi-Barak, Monique Milia-Marie-Luce, Ahmed Mulla. De l'archive au roman : raconter l'histoire, les histoires de l'immigration contractuelle. Virginie Chaillou-Atrous et Françoise Le Jeune. *L'engagisme dans les colonies européennes - Résistances et mémoires (XIX^e-XXI^e)*, Presses universitaires de Rennes, 2023, Enquêtes et documents, 9 782753589865. ([hal-03959283](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03959283))

Bibliographie

ALLEN Richard B., *Slaves, Freedmen and Indentured Laborers in Colonial Mauritius*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

APPANAH Nathacha, *Les Rochers de Poudre d'Or*, Paris, Folio, 2014.

CARDIN Jean-Luc, *L'immigration chinoise à la Martinique*, Paris, L'Harmattan, 1990.

CARTER Marina, *Servants, Sirdars and Settlers: Indians in Mauritius (1834-1874)*, Delhi, Oxford University Press, 1995.

CONFIANT Raphaël, *Case à Chine*, Paris, Gallimard, 2011.

DAVID Bernard, « Coolies, Congos et Chinois », in GODARD P. (dir.), *Le Mémorial martiniquais, 1849-1918*, tome 3, Nouméa, Société des éditions du Mémorial, pp.45-59.

HAZAREESINGH Kissoonsingh, *Histoire des Indiens à l'île Maurice*, Paris, Maisonneuve, 1976.

LY-TIO-FANE Pineo Huguette, Lured Away, *The Life History of Indian Cane Workers in Mauritius*, Moka, Mahatma Gandhi Institute, 1984.

MISHRAHI-BARAK Judith, « Narrative Strategies and the Deconstruction of Lies: Jan's Journey on board The Last Ship ». *Caribbean Quarterly*, vol. 67, n° 1-2, mars-juin 2021, p. 18-36.

POWELL Patricia, *The Pagoda* (1998), New York, Harcourt Brace, 1999.

RAJKOMAR SRADDHA Shivani, « The trauma of indenture in Sueurs de sang by Mauritian writer Abhimanyu Unnuth », *Postcolonial Studies*, vol. 21(4), 2018, 452-68.

SAMAROO Brinsley, « Chinese and Indian Coolie Voyages to the Caribbean », *Journal of Caribbean Studies*, vol. 14, 1 & 2, 2000, p. 3-24.

SCHNAKENBOURG Christian, *L'immigration indienne en Guadeloupe (1848-1923), histoire d'un flux migratoire*, thèse d'histoire contemporaine, Université de Provence, 2 avril 2005, 1490 p.

²⁶ Par exemple pour l'île Maurice, celle récente du géographe DURGAHEE Reshaad *The indentured archipelago : experiences of Indian labour in Mauritius and Fiji 1871-1916*, Cambridge University Press, 2021.

SHINEBOURNE Jan Lowe, *The Last Ship*, Leeds, Peepal Tree Press, 2015. Édition Kindle.

UNNUTH Abhimanyu, *लाल पसीना* (Laal Pasina), New Delhi, Rajkamal Prakashan, 2010.

UNNUTH Abhimanyu, *Sueurs de sang* (traduit de l'hindi par Kessen Budhoo et Isabelle Jarry), Paris, Stock, 2001.